



Noms de sites internet similaires - Chute des ventes

Par **lylloo21**, le **21/11/2021** à **09:41**

Bonjour,rrnrnJe suis la gérante de IS XXX et du site internet Jouet-de-bois "[Lien](#) de notre site".rrnrnNous avons enregistré auprès de l'INPI notre logo et marque afin de la protéger (voir [ici](#)) en octobre 2019.rnrnA ce jour nous constatons depuis un moment une baisse de nos ventes et même des sollicitations de clients sur des délais de commandes non reçus que nous n'avons pas générés.rnrnAprès recherches et questionnements, il apparait que plusieurs sites internet ont fait appel à un nom de domaine extraordinairement similaire au notre avec les mêmes articles en vente. Cela génère de la confusion chez les consommateurs et nous fait perdre des ventes.rnrnExemple [ici](#) et encore [là...](#)rrnrnJe le demande si cela ne rentre pas dans le non respect de la propriété industrielle et / ou pourrai avoir une orientation trompeuse pour mes clients et les consommateurs.rnrnJ'aimerais obtenir quelques conseils / pistes de votre part sur ce sujet afin de m'aider à aborder le problème dans son ensemble.rnrnMerci.

Par **SJ4**, le **21/11/2021** à **12:08**

bonjour,rrnrnvoir avec un avocat spécialisé mais bien réfléchir avec lui sur vos chances de succès vu le nom de marque que vous avez choisi et qui pourrait être annulé en justice.

Par **Visiteur**, le **21/11/2021** à **12:19**

BonjourrrnrnReprenez contact avec l'INPI avant d'envisager une autre action.